



*Les Coureurs, Delaunay
Huile sur toile de 1924 exposée au musée d'Art Moderne de Troyes*

LE CHOIX D'UN AVENIR **PERFORMANT**

• EXPERTISE COMPTABLE • CONSEIL • FISCALITÉ • AUDIT & CONTRÔLE INTERNE •



Prieur & Associés

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite sur la liste nationale
de commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Reims

ASS CHLOROPHYLLE

23 avenue Jules Jacquemin
10100 ROMILLY SUR SEINE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019
Comptes annuels & Eléments de gestion

www.groupe-prieur.fr

 **Sommaire**

Attestation d'Expert Comptable	1
1. Comptes annuels	2
Bilan	3
Bilan détaillé	5
Compte de résultat	9
Compte de résultat détaillé	10
2. Détail des comptes	
Annexe	13
<i>Règles et méthodes comptables</i>	14
<i>Faits caractéristiques</i>	16
<i>Notes sur le bilan</i>	17
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	22

Attestation d'Expert Comptable

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de l'association
CHLOROPHYLLE
Pour l'exercice du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 23 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	1 304 817
Total des ressources	355 796
Résultat net comptable (Excédent)	224 553

Fait à Romilly Sur Seine

Didier PERROT
Expert-Comptable

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	112 060	35 995	76 065	80 888
Constructions	353 118	94 013	259 105	274 324
Installations techniques, matériel et outillage	261 619	196 446	65 173	34 678
Autres immobilisations corporelles	268 183	152 150	116 033	85 773
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	106		106	106
Autres immobilisations financières	1 118		1 118	1 118
ACTIF IMMOBILISE	996 204	478 605	517 599	476 887
Stocks				
Matières premières et autres approv.	7 395		7 395	6 399
Avances et acomptes versés sur commande	800		800	4 211
Créances				
Usagers et comptes rattachés	76 259		76 259	16 223
Autres créances	164 575		164 575	275 237
Divers				
Disponibilités	538 188		538 188	341 505
Charges constatées d'avance				2 876
ACTIF CIRCULANT	787 218		787 218	646 451
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 783 422	478 605	1 304 817	1 123 338

 Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Autres réserves	618 911	548 549
RESULTAT DE L'EXERCICE	224 553	70 362
Subventions d'investissement	319 434	335 161
FONDS PROPRES	1 162 898	954 072
Apports	12 000	18 000
Fonds associatifs avec droit de reprise	12 000	18 000
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	12 000	18 000
Provisions pour risques	5 606	22 036
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 606	22 036
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	6 159	10 189
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	6 159	10 189
Emprunts et dettes financières diverses	8 219	8 219
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 148	22 546
Dettes fiscales et sociales	68 071	74 200
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 977	1 500
Autres dettes	1 739	
Produits constatés d'avance	10 000	12 576
DETTES	124 313	129 230
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 304 817	1 123 338

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
21100000 - Terrains	3 103		3 103	3 103
21200000 - Agenc. & aménagt. terrains	34 259		34 259	34 259
21210000 - Agenc.aménagt.terrains Motte	74 698		74 698	74 698
28120000 - Amortis. agenc. aménagt. de		26 699	-26 699	-25 611
28121000 - Amt agenc.aménag.terrains M		9 296	-9 296	-5 561
	112 060	35 995	76 065	80 888
Constructions				
21310000 - Batiments	353 118		353 118	353 118
28131000 - Amortis.bâtiments		94 013	-94 013	-78 794
	353 118	94 013	259 105	274 324
Installations techniques, matériel et outillag				
21540000 - Matériel industriel	227 088		227 088	188 141
21541000 - Matériel Motte Tilly	34 531		34 531	29 194
28154000 - Amortiss.mat.industriel		181 113	-181 113	-173 817
28154100 - Amt matériel Motte Tilly		15 334	-15 334	-8 841
	261 619	196 446	65 173	34 678
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - Instal.gales, agenc, aménagt.	135 822		135 822	118 476
21811000 - Installa°gén.,agencemts Mot	23 953		23 953	13 363
21820000 - Matériel de transport	78 800		78 800	53 833
21821000 - Matériel transport Motte Tilly	20 137		20 137	20 137
21831100 - Mat.bureau et info	4 979		4 979	4 539
21840000 - Mobilier	4 491		4 491	4 491
28181000 - Amortis.aai divers		88 212	-88 212	-81 222
28181100 - Amt instal.gales.agenc.Motte		3 620	-3 620	-1 563
28182000 - Amortis. matériel de transport		35 504	-35 504	-26 254
28182100 - Amt mat.transport Motte Tilly		15 962	-15 962	-11 998
28183110 - Amt mat.bureau et info		4 394	-4 394	-4 254
28184000 - Amortis. mobilier		4 459	-4 459	-3 776
	268 183	152 150	116 033	85 773
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
26100000 - Titres de participation	106		106	106
	106		106	106
Autres immobilisations financières				
27500000 - Dépôts et cautionnements	1 118		1 118	1 118
	1 118		1 118	1 118
ACTIF IMMOBILISE	996 204	478 605	517 599	476 887
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
31000000 - Stocks légumes	6 825		6 825	6 340
32000000 - Stocks terreau, engrais	570		570	59
	7 395		7 395	6 399
Avances et acomptes versés sur commande				
40910000 - Fournisseurs - acomptes s/co	800		800	4 211
	800		800	4 211
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
41100000 - Clients	76 259		76 259	15 420

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
41810000 - Clients - factures à établir				803
	76 259		76 259	16 223
Autres créances				
42500000 - Personnel- avances et acomp	350		350	
44110000 - Subv.investiss.à recevoir	5 000		5 000	34 000
44171000 - Subv.fonct.à recev.-Etat				20 844
44172000 - Subv.fonct.à recev-région	13 600		13 600	7 600
44174000 - Subv.fonct.recev-conseil géné	5 200		5 200	12 000
44175000 - Subv.fonct.à recevoir- ville	3 050		3 050	
44176000 - Subv.fonct.à recev-divers	20 600		20 600	7 500
44177000 - Subv.fonct.à recev- Europe	96 558		96 558	139 812
46720000 - Débiteur créditeur divers				237
46870000 - Divers - produits à recevoir	20 217		20 217	53 245
	164 575		164 575	275 237
Divers				
Disponibilités				
51217000 - Crédit coopératif - cpte à vue	110 356		110 356	110 375
51217500 - Crédit coopératif - csl	45 379		45 379	45 334
51218000 - Caisse épargne livret A	48 467		48 467	48 106
51219000 - Caisse d'épargne n° 943	253 218		253 218	57 128
51219200 - Caisse épargne -csl	80 534		80 534	80 294
51219300 - Csse épargne-potager motte t	100		100	100
53000000 - Caisse	134		134	169
	538 188		538 188	341 505
Charges constatées d'avance				
48610000 - Charges constat.d'avance				2 876
				2 876
ACTIF CIRCULANT	787 218		787 218	646 451
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 783 422	478 605	1 304 817	1 123 338

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Autres réserves		
10680000 - Autres réserves	618 911	548 549
	618 911	548 549
RESULTAT DE L'EXERCICE	224 553	70 362
Subventions d'investissement		
13100000 - Subventions d'équipement	213 983	194 264
13110000 - Subv.d'invest.bâtiment	217 859	217 859
13800000 - Sub.inv.instance affecta°	4 763	19 229
13900000 - Subv.inves.insc.cpt.résult.	-117 171	-96 191
	319 434	335 161
FONDS PROPRES	1 162 898	954 072
Apports		
10340000 - Apports avec droit de reprise	12 000	18 000
	12 000	18 000
Fonds associatifs avec droit de reprise	12 000	18 000
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	12 000	18 000
Provisions pour risques		
15180000 - Autr.provis.pour risques	5 606	22 036
	5 606	22 036
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 606	22 036
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
16400000 - Emprunt Caisse d'épargne 20000€	6 159	10 189
	6 159	10 189
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	6 159	10 189
Emprunts et dettes financières diverses		
16510000 - C.g dépôt initial au fds roulement	8 219	8 219
	8 219	8 219
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40110000 - Fournisseurs	7 507	9 961
40810000 - Fournisseurs - fact. non parvenues	16 641	12 585
	24 148	22 546
Dettes fiscales et sociales		
42500000 - Personnel- avances et acomptes		44
42700000 - Personnel- oppositions sur salaires	159	
42820000 - Dettes provis. pr congés à payer	24 562	22 295
43400000 - Msa	27 049	34 927
43700000 - Autres organismes sociaux	2 349	5 708
43820000 - Charges sociales s/congés à payer	4 158	4 716
43860000 - Charges sociales - charges à payer	9 492	6 440
44210000 - Prélèvement à la source (IR)	223	
44400000 - Etat - impôts sur les bénéfices	80	70
	68 071	74 200
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
40400000 - Fournisseurs d'immo.	5 977	1 500
	5 977	1 500
Autres dettes		
41100000 - Clients	86	
46720000 - Débiteur créditeur divers	1 653	
	1 739	

 Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
Produits constatés d'avance		
48710000 - Pdts constatés d'avance	10 000	12 576
	10 000	12 576
DETTES	124 313	129 230
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 304 817	1 123 338

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue	352 416	53,20	263 575	55,10	88 840	33,71
Subventions d'exploitation	306 629	46,29	211 609	44,24	95 020	44,90
Reprises et Transferts de charge	442 276	66,77	443 902	92,80	-1 626	-0,37
Cotisations	3 380	0,51	3 100	0,65	280	9,03
Autres produits	42	0,01	169	0,04	-127	-75,12
Produits d'exploitation	1 104 742	166,77	922 355	192,83	182 387	19,77
Achats de matières premières	28 177	4,25	27 385	5,72	792	2,89
Variation de stock de matières premières	-997	-0,15	-1 445	-0,30	448	-31,01
Autres achats non stockés et charges exter	147 075	22,20	128 295	26,82	18 780	14,64
Impôts et taxes	11 548	1,74	6 837	1,43	4 711	68,90
Salaires et Traitements	562 991	84,99	520 524	108,82	42 468	8,16
Charges sociales	74 852	11,30	116 864	24,43	-42 012	-35,95
Amortissements et provisions	67 921	10,25	63 195	13,21	4 726	7,48
Autres charges	24 985	3,77	33 444	6,99	-8 459	-25,29
Charges d'exploitation	916 553	138,36	895 099	187,13	21 454	2,40
RESULTAT D'EXPLOITATION	188 190	28,41	27 256	5,70	160 934	590,45
Produits financiers	692	0,10	661	0,14	32	4,78
Charges financières	126	0,02	194	0,04	-68	-35,10
Résultat financier	566	0,09	467	0,10	100	21,38
RESULTAT COURANT	188 756	28,49	27 723	5,80	161 033	580,87
Produits exceptionnels	35 877	5,42	42 739	8,93	-6 862	-16,06
Charges exceptionnelles			29	0,01	-29	-100,00
Résultat exceptionnel	35 877	5,42	42 709	8,93	-6 833	-16,00
Impôts sur les bénéfices	80	0,01	70	0,01	10	14,29
EXCEDENT OU DEFICIT	224 553	33,90	70 362	14,71	154 191	219,14

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue						
70100000 - Ventes paniers	66 995	10,11	63 768	13,33	3 227	5,06
70120000 - Ventes légumes Romilly	7 758	1,17	4 591	0,96	3 167	68,99
70121000 - Ventes légumes Motte Tilly	18 297	2,76	13 008	2,72	5 289	40,66
70121100 - Ventes légumes "restaurants"	8 536	1,29	5 886	1,23	2 649	45,01
70121200 - Ventes marché Robespierre	4 153	0,63	1 424	0,30	2 729	191,60
70123000 - Ventes chloromobile	10 677	1,61			10 677	
70130000 - Ventes de bois			245	0,05	-245	-100,00
70600000 - Presta° débroussaillage et div	201 757	30,46	163 182	34,11	38 575	23,64
70610000 - Prestation nettoyage	30 530	4,61			30 530	
70800000 - Produits des activités annexe	12		270	0,06	-258	-95,56
70810000 - Paniers solid.prest.Réseau C	3 701	0,56	3 700	0,77	1	0,01
70811000 - Partenariat Enedis			5 000	1,05	-5 000	-100,00
70812000 - Partenariat IAE Grand Est			2 500	0,52	-2 500	-100,00
	352 416	53,20	263 575	55,10	88 840	33,71
Subventions d'exploitation						
74130000 - Subven° de fonctionnement	306 629	46,29	211 609	44,24	95 020	44,90
	306 629	46,29	211 609	44,24	95 020	44,90
Reprises et Transferts de charge						
78150000 - Repris.s/prov.risq.et charg.ex	22 036	3,33	30 393	6,35	-8 357	-27,50
79100000 - Transfert de charges personn	416 976	62,95	382 648	80,00	34 327	8,97
79100100 - Rbt ass.dégât tempête, inon	2 009	0,30	13 830	2,89	-11 821	-85,47
79100200 - Autres transferts de charges	1 254	0,19	17 030	3,56	-15 776	-92,63
	442 276	66,77	443 902	92,80	-1 626	-0,37
Cotisations						
75600000 - Cotisations adhésions	3 380	0,51	3 100	0,65	280	9,03
	3 380	0,51	3 100	0,65	280	9,03
Autres produits						
75400000 - Don, mécénat			54	0,01	-54	-100,00
75800000 - Produits divers gestion coura	42	0,01	116	0,02	-74	-63,61
	42	0,01	169	0,04	-127	-75,12
Produits d'exploitation	1 104 742	166,77	922 355	192,83	182 387	19,77
Achats de matières premières						
60100000 - Achats graines, plants	14 353	2,17	10 257	2,14	4 096	39,94
60101000 - Achats graines, plants Motte			92	0,02	-92	-100,00
60110000 - Achats légumes pr revente	2 286	0,35	7 670	1,60	-5 383	-70,19
60120000 - Achats divers pr prestations	1 809	0,27	2 698	0,56	-889	-32,96
60130000 - Achats Chloromobile	3 905	0,59			3 905	
60200000 - Achat terreau, insecticide	5 177	0,78	5 380	1,12	-203	-3,77
60221000 - Achats combustibles			223	0,05	-223	-100,00
60261000 - Achats emballages	647	0,10	1 065	0,22	-418	-39,29
	28 177	4,25	27 385	5,72	792	2,89
Variation de stock de matières premières						
60310000 - Var.stocks légumes	-486	-0,07	-1 490	-0,31	1 004	-67,41
60320000 - Variat.stocks terreau, engrais	-511	-0,08	45	0,01	-556	NS
	-997	-0,15	-1 445	-0,30	448	-31,01
Autres achats non stockés et charges exter						
60400000 - Achats d'études et prestations	1 732	0,26	1 518	0,32	214	14,10
60610000 - Electricité	9 998	1,51	5 771	1,21	4 227	73,25
60610100 - Eau	385	0,06	652	0,14	-266	-40,88
60610300 - Carbu.matériel, véhicule	13 210	1,99	9 736	2,04	3 474	35,68
60610310 - carbu.matériel,véhicul.Motte T			154	0,03	-154	-100,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
60630000 - Petit équipement matériel	18 103	2,73	16 013	3,35	2 090	13,05
60630200 - Petit équipement - Motte Tilly			477	0,10	-477	-100,00
60640000 - Achats fournitures administrati	2 285	0,34	2 350	0,49	-65	-2,75
60680000 - Vêtements travail	236	0,04	148	0,03	88	59,44
60680100 - Vêtements travail -Motte Tilly			114	0,02	-114	-100,00
61320000 - Locations immobilières	435	0,07	150	0,03	285	190,00
61350000 - Locations mobilières	11 075	1,67	6 562	1,37	4 513	68,78
61500000 - Entretien et réparations	16 065	2,43	16 219	3,39	-154	-0,95
61550100 - Ent.mat.transport	4 131	0,62	3 807	0,80	324	8,50
61560000 - Maintenance	956	0,14			956	
61600000 - Primes d'assurance	8 537	1,29	7 909	1,65	628	7,94
61700000 - Frais de certification	454	0,07	454	0,09		
61810000 - Documentation générale	368	0,06	342	0,07	26	7,56
61850000 - Frais de colloques, de sémina			1 078	0,23	-1 078	-100,00
61850100 - Frais de formation, insertion	19 487	2,94	17 608	3,68	1 880	10,67
62260000 - Honoraires n	18 666	2,82	16 750	3,50	1 916	11,44
62261000 - Honoraires techniques	60	0,01			60	
62262000 - Honoraires n-1	-225	-0,03	-203	-0,04	-22	10,64
62263000 - Honoraires cac	3 600	0,54	4 000	0,84	-400	-10,00
62270000 - Frais actes et contentieux	150	0,02			150	
62300000 - Communication	2 384	0,36	474	0,10	1 910	402,91
62340000 - Cadeaux aux salariés	1 777	0,27	1 882	0,39	-105	-5,57
62380000 - Divers dons pourboires	91	0,01	220	0,05	-129	-58,54
62510000 - Frais mission représent.	3 276	0,49	3 283	0,69	-7	-0,21
62570000 - Indemnités kilomètres	1 682	0,25	2 131	0,45	-449	-21,07
62600000 - Frais téléphone fax	4 435	0,67	4 309	0,90	126	2,92
62610000 - Frais de télécom.Motte Tilly	390	0,06	406	0,08	-15	-3,78
62700000 - Frais financiers	356	0,05	279	0,06	78	27,92
62810000 - Cotisations	2 976	0,45	3 704	0,77	-729	-19,67
	147 075	22,20	128 295	26,82	18 780	14,64
Impôts et taxes						
63330000 - Formation continue	9 492	1,43	4 373	0,91	5 119	117,06
63512000 - Taxes foncières	2 031	0,31	2 039	0,43	-8	-0,39
63542000 - Cartes grises			425	0,09	-425	-100,00
63780000 - Taxes diverses	25				25	
	11 548	1,74	6 837	1,43	4 711	68,90
Salaires et Traitements						
64100110 - Rémunération administratif	20 280	3,06	19 685	4,12	595	3,02
64100200 - Rém.ouvriers maraîchers	373 246	56,35	349 053	72,97	24 193	6,93
64100300 - Rémunér.encadrement	164 822	24,88	143 832	30,07	20 989	14,59
64120000 - Caisse des congés payés	2 267	0,34	3 278	0,69	-1 011	-30,86
64140000 - Indemnités et avantages diver	2 378	0,36	4 676	0,98	-2 298	-49,15
	562 991	84,99	520 524	108,82	42 468	8,16
Charges sociales						
64500100 - Var.prov.charges cp	-558	-0,08	-660	-0,14	102	-15,49
64512000 - Msa	70 949	10,71	113 284	23,68	-42 336	-37,37
64550000 - Prévoyance chorom, mutuelle	4 414	0,67	4 234	0,89	180	4,24
64700000 - Autres charges sociales	48	0,01			48	
64750000 - Frais de pharmacie			6		-6	-100,00
	74 852	11,30	116 864	24,43	-42 012	-35,95
Amortissements et provisions						
68112000 - Dot. amort. s/immobil. corpore	62 315	9,41	55 831	11,67	6 484	11,61

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
68150000 - Dot. prov. risques & ch. exploi	5 606	0,85	7 364	1,54	-1 758	-23,87
	67 921	10,25	63 195	13,21	4 726	7,48
Autres charges						
65800000 - Charges div.gest.courante	15				15	
65810000 - Perte subvention	24 970	3,77	33 444	6,99	-8 474	-25,34
	24 985	3,77	33 444	6,99	-8 459	-25,29
Charges d'exploitation	916 553	138,36	895 099	187,13	21 454	2,40
RESULTAT D'EXPLOITATION	188 190	28,41	27 256	5,70	160 934	590,45
Produits financiers						
76300000 - Revenus autres créances	692	0,10	661	0,14	32	4,78
	692	0,10	661	0,14	32	4,78
Charges financières						
66110000 - Intérêts des emprunts et dette	126	0,02	186	0,04	-60	-32,37
66160000 - Intérêts bancaires			8		-8	-100,00
	126	0,02	194	0,04	-68	-35,10
Résultat financier	566	0,09	467	0,10	100	21,38
RESULTAT COURANT	188 756	28,49	27 723	5,80	161 033	580,87
Produits exceptionnels						
77130000 - Prix reçus			9 000	1,88	-9 000	-100,00
77500000 - Produits cessions éléments d'	150	0,02			150	
77700000 - Quote-part des subventions vi	35 727	5,39	33 739	7,05	1 988	5,89
	35 877	5,42	42 739	8,93	-6 862	-16,06
Charges exceptionnelles						
67120000 - Pénalités, amend.pénal.fisc.			29	0,01	-29	-100,00
			29	0,01	-29	-100,00
Résultat exceptionnel	35 877	5,42	42 709	8,93	-6 833	-16,00
Impôts sur les bénéfices						
69500000 - Impôts sur les bénéfices	80	0,01	70	0,01	10	14,29
	80	0,01	70	0,01	10	14,29
EXCEDENT OU DEFICIT	224 553	33,90	70 362	14,71	154 191	219,14

COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CHLOROPHYLLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 1 304 817 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 224 553 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les activités n'ont pas été affectées par la pandémie du COVID-19 au premier trimestre 2020.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

- Engagements de retraite

La convention collective de l'association prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Engagements en matière de retraite : 7 292 €

Pour rappel, la norme IAS19 stipule que le taux d'actualisation doit être « déterminé par référence aux taux de rendement, à la fin de la période de présentation de l'information financière, du marché des obligations de sociétés de haute qualité. Dans les pays où il n'existe pas de marché large pour ce type d'obligations, il faut se référer aux taux de rendement (à la fin de la période de présentation de l'information financière) du marché des obligations d'État».

Par simplification, l'association utilisait le taux OAT 10 ans. Afin de se rapprocher de cette norme, l'association utilise désormais le taux d'actualisation fourni par la société Willis Towers Watson.

- L'article 833-17 du PCG prévoit qu'« Il convient d'indiquer pour les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, montant global, pour chaque catégorie :

<...>

- le montant des rémunérations allouées ; ces informations sont données de façon globale pour chaque catégorie. Elles peuvent ne pas être fournies lorsqu'elles permettent d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes. »

Notre association est dans ce dernier cas.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	112 060			112 060
- Constructions sur sol propre	353 118			353 118
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	217 335	45 484	1 200	261 619
- Installations générales, agencements aménagements divers	131 839	27 936		159 775
- Matériel de transport	73 970	29 167	4 200	98 937
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 030	440		9 470
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	897 353	103 027	5 400	994 980
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	106			106
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 118			1 118
Immobilisations financières	1 224			1 224
ACTIF IMMOBILISE	898 578	103 027	5 400	996 204

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	31 172	4 823		35 995
- Constructions sur sol propre	78 794	15 219		94 013
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	182 657	14 990	1 200	196 446
- Installations générales, agencements aménagements divers	82 785	9 047		91 831
- Matériel de transport	38 252	17 414	4 200	51 466
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 030	823		8 853
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	421 690	62 315	5 400	478 605
ACTIF IMMOBILISE	421 690	62 315	5 400	478 605

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 241 952 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 118		1 118
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	76 259	76 259	
Autres	164 575	164 575	
Charges constatées d'avance			
Total	241 952	240 834	1 118
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Sub.investiss.à recevoir	5 000
Subv.fonct.à recev-région	13 600
Subv.fonct.recev-conseil général	5 200
Subv.fonct.à recevoir- ville	3 050
Subv.fonct.à recev-divers	20 600
Subv.fonct.à recev- Europe	96 558
Divers - produits à recevoir	20 217
Total	164 225

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	22 036	5 606	22 036		5 606
Total	22 036	5 606	22 036		5 606
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		5 606	22 036		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 124 313 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine			2 069	
- à plus de 1 an à l'origine	6 159	4 091		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	8 219			8 219
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 148	24 148		
Dettes fiscales et sociales	68 071	68 071		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 977	5 977		
Autres dettes (**)	1 739	1 739		
Produits constatés d'avance	10 000	10 000		
Total	124 313	114 025	2 069	8 219
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	4 029			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	16 641
Dettes provis. pr congés à payer	24 562
Charges sociales s/congés à payer	4 158
Charges sociales - charges à payer	9 492
Total	54 852

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Pdts constatés d'avance	10 000		
Total	10 000		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Produits des cessions d'éléments d'actif		150
Subventions d'investissement virées au résultat		35 727
TOTAL		35 877



- Thierry GIROT • Didier PERROT • David BECARD • Arnaud COURTOIS •
- Armelle REDER-LAVOUTE • Benjamin JACQUOT • Sophie DOUVILLE •

68, rue Georges Clémenceau - BP 266 - 10008 Troyes Cedex - Tél. : 03 25 73 95 95 - email : troyes@groupe-prieur.fr
23, rue Félix Faure - CS 80032 - 10101 Romilly-sur-Seine Cedex - Tél. : 03 25 39 56 56 - email : romilly@groupe-prieur.fr
55, rue des Fossés - BP 6 - 10401 Nogent-sur-Seine Cedex - Tél. : 03 25 39 89 23 - email : nogent@groupe-prieur.fr
10, rue Victor Arnoul - BP 32 - 77482 Provins Cedex - Tél. : 01 64 00 04 30 - email : provins@groupe-prieur.fr
6, rue Béranger - 75003 Paris - Tél. : 01 42 78 86 66 - email : paris@groupe-prieur.fr
L'Atelier by P&A : Espace Régley - 1 Bd Charles Baltet - 10000 Troyes - Tél. : 09 52 42 27 39 - email : atelier@groupe-prieur.fr

CHLOROPHYLLE

Association

23 avenue Jules Jacquemin
10100 ROMILLY SUR SEINE

Siret 481 916 468

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019**

ASSOCIATION CHLOROPHYLLE
23 avenue Jules Jacquemin
10100 ROMILLY SUR SEINE
Siret 481 916 468

Au Président,
Aux membres de l'association,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CHLOROPHYLLE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 28 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables, notamment pour ce qui concerne :

- Les subventions reçues et à recevoir : Nos travaux nous ont permis de vérifier la concordance entre les montants attribués par les organismes et les sommes réellement portées en produits dans la comptabilité, nous avons également contrôlé la réalité des montants à recevoir à l'actif du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES



Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

IV. INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

SEZANNE, LE 20 AOUT 2020

FCN

Commissaire aux Comptes

Mikaël COUILLET

Associé, membre de la compagnie régionale de Reims



ANNEXE
DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✘ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✘ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✘ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✘ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention



des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✕ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

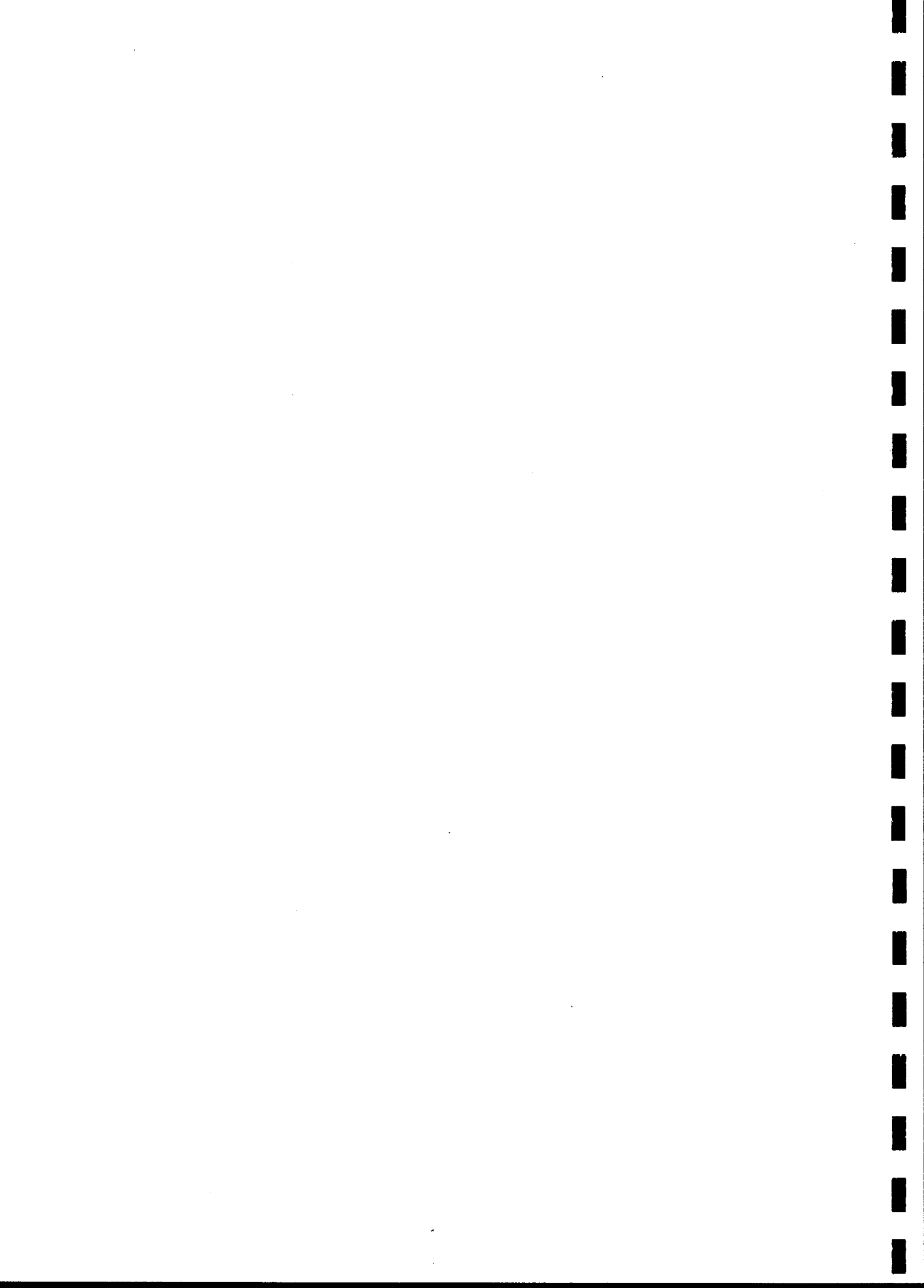
ASSOCIATION CHLOROPHYLLE

23 avenue Jules Jacquemin
10100 ROMILLY SUR SEINE
Siret 481 916 468



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	112 060	35 995	76 065	80 888
Constructions	353 118	94 013	259 105	274 324
Installations techniques, matériel et outillag	261 619	196 446	65 173	34 678
Autres immobilisations corporelles	268 183	152 150	116 033	85 773
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	106		106	106
Autres immobilisations financières	1 118		1 118	1 118
ACTIF IMMOBILISE	996 204	478 605	517 599	476 887
Stocks				
Matières premières et autres approv.	7 395		7 395	6 399
Avances et acomptes versés sur commande	800		800	4 211
Créances				
Usagers et comptes rattachés	76 259		76 259	16 223
Autres créances	164 575		164 575	275 237
Divers				
Disponibilités	538 188		538 188	341 505
Charges constatées d'avance				2 876
ACTIF CIRCULANT	787 218		787 218	646 451
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 783 422	478 605	1 304 817	1 123 338



Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Autres réserves	618 911	548 549
RESULTAT DE L'EXERCICE	224 553	70 362
Subventions d'investissement	319 434	335 161
FONDS PROPRES	1 162 898	954 072
Apports	12 000	18 000
Fonds associatifs avec droit de reprise	12 000	18 000
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	12 000	18 000
Provisions pour risques	5 606	22 036
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 606	22 036
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	6 159	10 189
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	6 159	10 189
Emprunts et dettes financières diverses	8 219	8 219
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 148	22 546
Dettes fiscales et sociales	68 071	74 200
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 977	1 500
Autres dettes	1 739	
Produits constatés d'avance	10 000	12 576
DETTES	124 313	129 230
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 304 817	1 123 338




S.A. au capital de 10 759 176 €
 Centre d'affaires
 33, rue Aristide Briand - BP 64
 51122 SEPTAINE Cedex
 Tél. 03 25 60 53 30 - Fax 03 26 81 34 70
 E-mail: xeon@xeon.fr - RCS, RERS 3 337 050 069



Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue	352 416	53,20	263 575	55,10	88 840	33,71
Subventions d'exploitation	306 629	46,29	211 609	44,24	95 020	44,90
Reprises et Transferts de charge	442 276	66,77	443 902	92,80	-1 626	-0,37
Cotisations	3 380	0,51	3 100	0,65	280	9,03
Autres produits	42	0,01	169	0,04	-127	-75,12
Produits d'exploitation	1 104 742	166,77	922 355	192,83	182 387	19,77
Achats de matières premières	28 177	4,25	27 385	5,72	792	2,89
Variation de stock de matières premières	-997	-0,15	-1 445	-0,30	448	-31,01
Autres achats non stockés et charges exter	147 075	22,20	128 295	26,82	18 780	14,64
Impôts et taxes	11 548	1,74	6 837	1,43	4 711	68,90
Salaires et Traitements	562 991	84,99	520 524	108,82	42 468	8,16
Charges sociales	74 852	11,30	116 864	24,43	-42 012	-35,95
Amortissements et provisions	67 921	10,25	63 195	13,21	4 726	7,48
Autres charges	24 985	3,77	33 444	6,99	-8 459	-25,29
Charges d'exploitation	916 553	138,36	895 099	187,13	21 454	2,40
RESULTAT D'EXPLOITATION	188 190	28,41	27 256	5,70	160 934	590,45
Produits financiers	692	0,10	661	0,14	32	4,78
Charges financières	126	0,02	194	0,04	-68	-35,10
Résultat financier	566	0,09	467	0,10	100	21,38
RESULTAT COURANT	188 756	28,49	27 723	5,80	161 033	580,87
Produits exceptionnels	35 877	5,42	42 739	8,93	-6 862	-16,06
Charges exceptionnelles			29	0,01	-29	-100,00
Résultat exceptionnel	35 877	5,42	42 709	8,93	-6 833	-16,00
Impôts sur les bénéfices	80	0,01	70	0,01	10	14,29

EXCEDENT OU DEFICIT	224 553	33,90	70 362	14,71	154 191	219,14
----------------------------	----------------	--------------	---------------	--------------	----------------	---------------


 SOCIÉTÉ D'EXPERTISE
 S.A. au capital de 10 753 174 €
 Centre d'Affaires
 33, rue Aristide Briand - BP 64
 51122 ST-ANNE Cedex
 Tél. 03 25 56 56 56 - Fax 03 25 56 34 70
 E-mail: aec@prieur.com - aec@prieur.fr



COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CHLOROPHYLLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 1 304 817 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 224 553 Euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les activités n'ont pas été affectées par la pandémie du COVID-19 au premier trimestre 2020.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.





Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

- Engagements de retraite

La convention collective de l'association prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Engagements en matière de retraite : 7 292 €

Pour rappel, la norme IAS19 stipule que le taux d'actualisation doit être « déterminé par référence aux taux de rendement, à la fin de la période de présentation de l'information financière, du marché des obligations de sociétés de haute qualité. Dans les pays où il n'existe pas de marché large pour ce type d'obligations, il faut se référer aux taux de rendement (à la fin de la période de présentation de l'information financière) du marché des obligations d'État».

Par simplification, l'association utilisait le taux OAT 10 ans. Afin de se rapprocher de cette norme, l'association utilise désormais le taux d'actualisation fourni par la société Willis Towers Watson.

- L'article 833-17 du PCG prévoit qu'« Il convient d'indiquer pour les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, montant global, pour chaque catégorie :

<...>

• le montant des rémunérations allouées ; ces informations sont données de façon globale pour chaque catégorie. Elles peuvent ne pas être fournies lorsqu'elles permettent d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes. »

Notre association est dans ce dernier cas.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	112 060			112 060
- Constructions sur sol propre	353 118			353 118
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	217 335	45 484	1 200	261 619
- Installations générales, agencements aménagements divers	131 839	27 936		159 775
- Matériel de transport	73 970	29 167	4 200	98 937
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 030	440		9 470
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	897 353	103 027	5 400	994 980
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	106			106
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 118			1 118
Immobilisations financières	1 224			1 224
ACTIF IMMOBILISE	898 578	103 027	5 400	996 204



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	31 172	4 823		35 995
- Constructions sur sol propre	78 794	15 219		94 013
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	182 657	14 990	1 200	196 446
- Installations générales, agencements aménagements divers	82 785	9 047		91 831
- Matériel de transport	38 252	17 414	4 200	51 466
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 030	823		8 853
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	421 690	62 315	5 400	478 605
ACTIF IMMOBILISE	421 690	62 315	5 400	478 605

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 241 952 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 118		1 118
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	76 259	76 259	
Autres	164 575	164 575	
Charges constatées d'avance			
Total	241 952	240 834	1 118

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice





Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Sub.investiss.à recevoir	5 000
Subv.fonct.à recev-région	13 600
Subv.fonct.recev-conseil général	5 200
Subv.fonct.à recevoir- ville	3 050
Subv.fonct.à recev-divers	20 600
Subv.fonct.à recev- Europe	96 558
Divers - produits à recevoir	20 217
Total	164 225

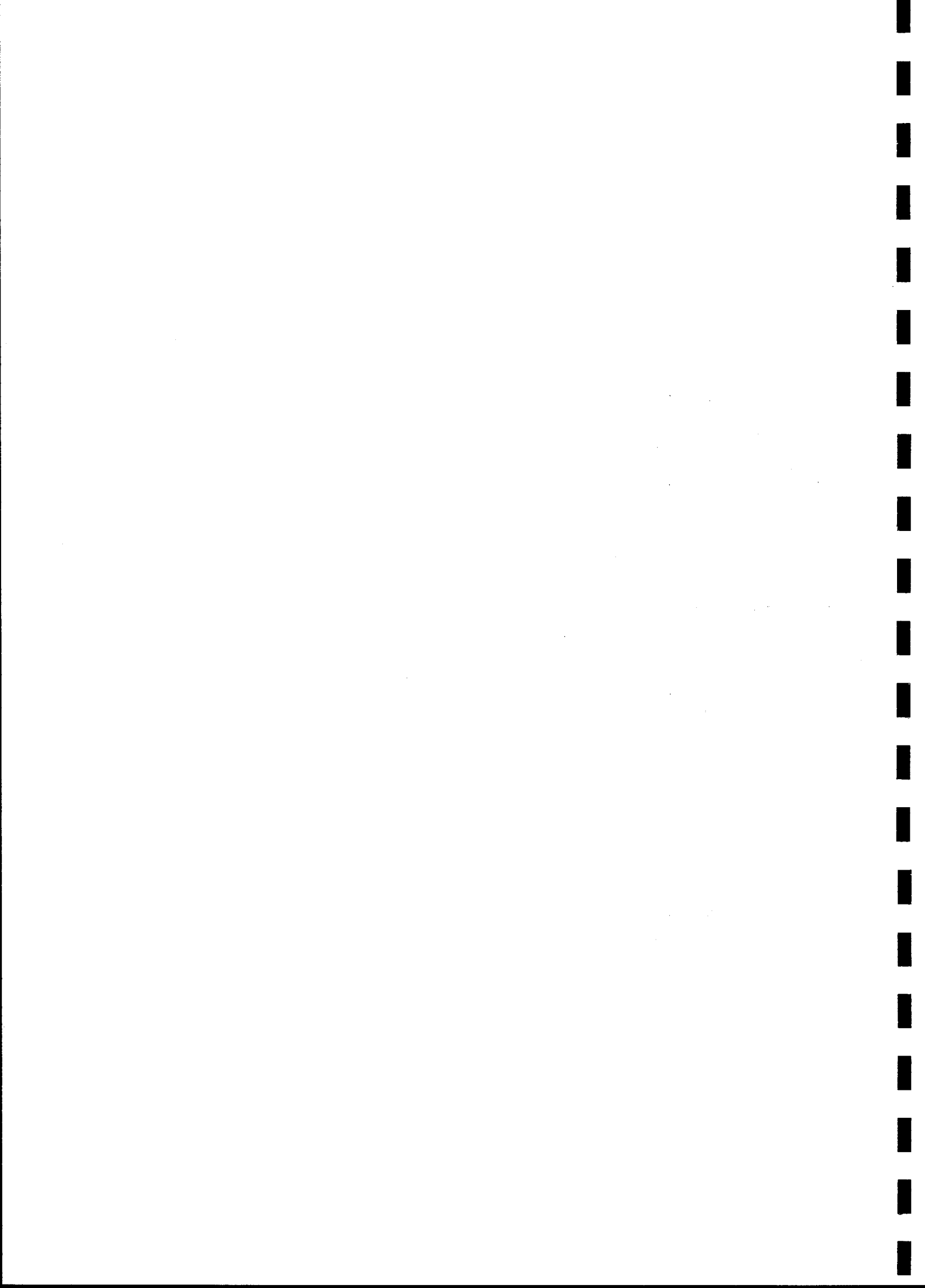
Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	22 036	5 606	22 036		5 606
Total	22 036	5 606	22 036		5 606

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

Exploitation	5 606	22 036
Financières		
Exceptionnelles		



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 124 313 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	6 159	4 091	2 069	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	8 219			8 219
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 148	24 148		
Dettes fiscales et sociales	68 071	68 071		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 977	5 977		
Autres dettes (**)	1 739	1 739		
Produits constatés d'avance	10 000	10 000		
Total	124 313	114 025	2 069	8 219

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

4 029

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	16 641
Dettes provis. pr congés à payer	24 562
Charges sociales s/congés à payer	4 158
Charges sociales - charges à payer	9 492
Total	54 852



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Pdts constatés d'avance	10 000		

Total	10 000		
--------------	---------------	--	--



Notes sur le compte de résultat**Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Produits des cessions d'éléments d'actif		150
Subventions d'investissement virées au résultat		35 727
TOTAL		35 877



ASSOCIATION

CHLOROPHYLLE

23 avenue Jules Jacquemin
10100 ROMILLY SUR SEINE

Siret 481 916 468

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2019**



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**
Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2019

CHLOROPHYLLE
23 avenue Jules Jacquemin
10100 ROMILLY SUR SEINE
Siret 481 916 468

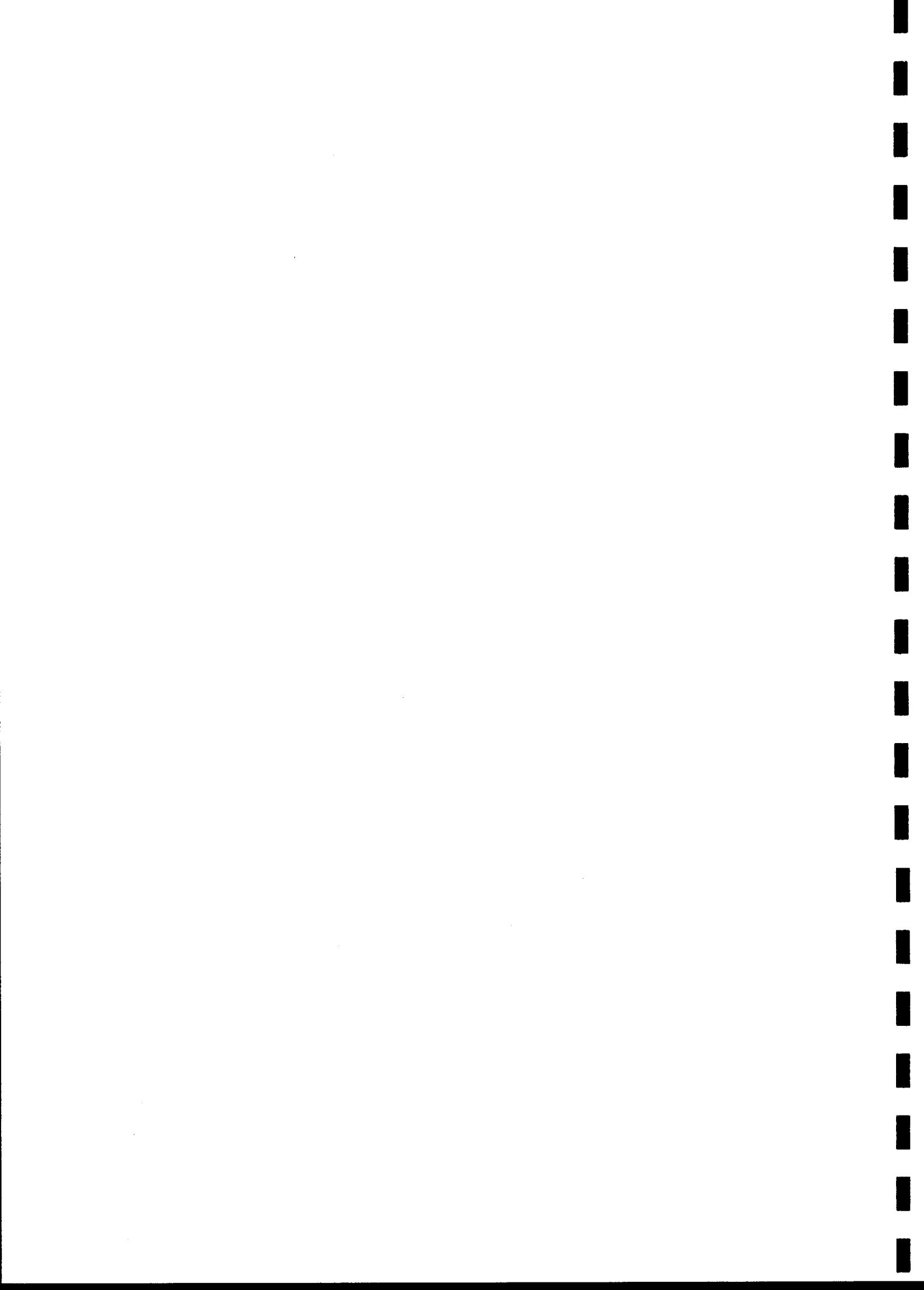
Au Président,
Aux membres de l'association,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante, mentionnée à l'article L 612-5 du code de commerce, qui a été passée au cours de l'exercice écoulé.



Convention N°1

Personnes concernés : Mme DORE-ROTH Fanny

Nature et objet de la convention : Facturation de prestation

Modalités de la convention : Mme Fanny DORE-ROTH a facturé des prestations de sophrologie à l'association pour un montant total de 1 580 € durant l'exercice 2019.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Sézanne, le 20 aout 2020

FCN

Commissaire aux Comptes

Mikaël COUILLET

Associé, membre de la compagnie régionale de Reims

